

Luxembourg, le 10 février 2021

A tous les déclarants

## **CIRCULAIRE BCL 2021/243**

### **Échange d'informations avec les déclarants /**

### **Changement dans la communication des circulaires émises par la BCL et destinées aux déclarants**

Mesdames, Messieurs,

Nous nous référons à la circulaire BCL 2007/216 «Transmission des données statistiques par voie de télécommunication» par laquelle la BCL a décidé d'abroger la circulaire IML 97/135 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et de permettre ainsi aux agents déclarants de choisir librement une solution de télétransmission sécurisée pour le reporting destiné à la BCL.

Dans ce contexte, nous souhaitons vous informer que l'introduction de nouveaux reportings contenant des informations de plus en plus granulaires a généré un besoin accru d'assurer la confidentialité des échanges avec les agents déclarants. Ainsi, afin d'atteindre un degré élevé de confidentialité et de sécurité dans les échanges entre la BCL et les agents déclarants, la BCL a entamé les travaux dont l'objectif est la mise en place de l'infrastructure nécessaire pour la transmission de fichiers de retour aux agents déclarants à travers les canaux de transmission sécurisés.

Dans ce contexte, la BCL envisage de renvoyer deux types de fichiers aux agents déclarants, à savoir d'une part, les accusés de réception et d'autre part, les résultats des traitements des fichiers de reporting.

Il convient encore de noter que la BCL souhaite démarrer les premières transmissions de fichiers de retour en février 2021.


Finalement, dans la mesure où l'envoi des circulaires BCL ne se fait plus sur base de papier mais exclusivement par voie électronique, nous vous prions soit de consulter régulièrement le site de la BCL [www.bcl.lu](http://www.bcl.lu), soit de vous abonner sur notre site pour les diverses publications en utilisant le lien suivant:

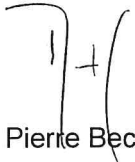
<http://www.bcl.lu/fr/support/newsletter/index.php>.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

La Direction

  
Roland Weyland

  
Pierre Beck

  
Gaston Reinesch